

Fep-CFDT



Pays de la Loire

- **L'Etat notre employeur**
- **On s'organise...**

Comme dans toutes les autres régions, la question des obligations de service s'est imposée dans de nombreux établissements des Pays de la Loire. En effet, la note de service signée par le ministre Le Foll en juillet 2013 a apporté des précisions non négligeables sur ce sujet. Mais l'application de cette note a parfois été à minima. Ceci nous a conduits à plusieurs reprises à la DRAAF. Merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés au cours de cette année 2013-2014.

Notre employeur c'est l'Etat.

D'où des rencontres régulières des correspondants Fep-CFDT des cinq départements avec l'administration pour rappeler nos revendications collectives et le plus souvent nationales.

Ponctuellement, puisque certains chefs d'établissement refusent d'appliquer les textes et ce malgré les demandes répétées des représentants du personnel, la Fep-CFDT a demandé à l'administration d'intervenir auprès des chefs d'établissement. Ainsi les représentants de trois sections syndicales ont été reçus par le chef du SRFD Monsieur Philippe NENON et la chargée du pôle enseignement privé Mme Eléna CHAUVAT. Ces collègues ont exposé la situation dans leur établissement et cela a donné lieu à une lettre aux chefs d'établissements. Ces courriers ne sont pas forcément appréciés par les chefs d'établissements mais constituent un bon outil pour les représentants du personnel et ont permis de faire évoluer les conditions de travail des collègues.

Si à la rentrée 2014, les décrets, note de service ne sont pas appliqués, nous continuerons de demander à l'administration de jouer son rôle d'employeur.

Des sections syndicales qui se structurent

Parce que des établissements fusionnent, rejoignent des établissements de l'Education nationale, procèdent à des élections de représentants du personnel ou bien parce que le chef d'établissement malmène le personnel alors des correspondants syndicaux font appel à leur syndicat départemental pour mieux s'organiser, obtenir des informations, participer à des formations... voire inviter le secrétaire national en charge de l'enseignement agricole Pierre HOUSSAIS pour une réunion ... Autant d'initiatives qui permettent de créer du lien entre les syndiqués et de ne pas rester isolé.

A ce titre l'année 2014-2015 va être marquée par les élections de nos représentants à la commission consultative mixte (CCM). Pour débattre, s'informer, des réunions vont être proposées dans les établissements et dans les départements. C'est l'occasion de mieux connaître ses droits, c'est aussi une formidable opportunité de rencontrer des collègues, de se sentir moins isolé et de faire vivre son appartenance à une organisation syndicale largement majoritaire dans l'enseignement agricole privé.

Bonne année scolaire et syndicale à chacun.

Brigitte Cassard

Brigitte Cassard, Déléguée régionale